

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES**

DCM n°60/2021

Séance Ordinaire du 1^{er} décembre 2021

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mille vingt et un le 1^{er} décembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : HAMMOUDA Jeanine

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, RAMOS José, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CHANCHO Jean-Marie, BRUNET François, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie

Procurations : PLA Michelle à DARIO Alain, CRUANAS Pauline à François BRUNET

Absents : /

Date de la convocation :

24 novembre 2021

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
8.1 Enseignement

OBJET : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DU CATALAN (APLEC) – ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Monsieur le Maire donne lecture de la convention et précise qu'elle se compose de 7 articles dont l'article 4 qui indique que la participation de la commune équivaut à 50% du coût correspondant aux heures dispensées pour la période de septembre 2021 à juillet 2022. Le coût horaire est de 35 €. Le montant prévisionnel s'élève à 3255 €. Ce calcul sera susceptible d'être modulé en fonction du nombre réel d'heures effectuées. Monsieur le Maire propose d'adopter la convention.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité ladite convention ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tout document s'y rapportant ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.



Le Maire,

Alain DARIO